



Date de mise à jour : 08/04/2022

## Charte ESG de Kreaxi

Depuis 2011, KREAXI s'engage à intégrer les enjeux de l'ESG (Environnement, Social et Gouvernance) au sein de la société de gestion, dans les véhicules gérés et dans les entreprises financées. La présente Charte a été signée par l'ensemble des collaborateurs qui ont participé collectivement à l'élaboration et la mise à jour de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) de Kreaxi.

### I. Engagements de Kreaxi en tant que société de gestion

---

Consciente que pour « parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous », Kreaxi s'engage à contribuer, à travers son activité d'investisseur et à son échelle, à adresser 6 des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) qu'elle a sélectionnés. Les 6 ODD ont été choisis en raison de leur lien avec le cœur de métier de Kreaxi, les aspirations et les valeurs partagées par l'équipe.

- ODD 3 : bonne santé et bien-être
- ODD 4 : éducation de qualité
- ODD 5 : égalité entre les sexes
- ODD 8 : travail décent et croissance économique
- ODD 9 : industrie, innovation et infrastructure
- ODD 12 : consommation et production responsables

Ces ODD sont travaillés par Kreaxi en s'appuyant sur le référentiel de mesure d'impacts « IRIS+ » proposé par *le Global Impact Investing Network*, permettant aux investisseurs d'analyser et suivre leurs impacts.

Les 7 impacts choisis par Kreaxi se recoupent avec les ODD priorités à savoir :

- Diversité et inclusion
- Éducation
- Santé
- Services financiers
- Emploi
- Pollution
- Gestion des déchets

Par ailleurs, Kreaxi est un investisseur engagé et signataire de plusieurs chartes ayant pour but de promouvoir les bonnes pratiques de gestion :

- 2014 : UNPRI (Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies)
- 2018 : Charte des Investisseurs pour la Croissance de France Invest (mise à jour de celle signée en 2008 et 2014)

- 2019 : Charte Parité de Sista (financement des start-up portées par les femmes dans le monde du numérique)
- 2020 : Charte Parité de France Invest (favoriser la parité hommes-femmes chez les acteurs du capital investissement, promouvoir l'entrepreneuriat féminin)

## II. Engagement de Kreaxi en tant qu'investisseur institutionnel : Politique d'investissement responsable

---

Afin de maintenir un effort constant sur les impacts sociaux, sociétaux et environnementaux, Kreaxi utilise plusieurs approches.

**Approche thématique responsable** : Les véhicules gérés par Kreaxi ciblent des investissements dans des sociétés ou projets positionnés sur des secteurs de l'industrie ou des services répondant aux grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux, énergétiques, et de santé publique, dans le cadre d'activités conformes aux bonnes mœurs, à l'ordre public, aux lois, aux règlements et à l'éthique.

**Approche d'exclusion** : Kreaxi a défini une liste d'exclusion sectorielle, reprise et adaptée par les politiques d'investissement de certains véhicules dans leur prospectus. Sont ainsi exclus de manière générale certains secteurs controversés tels que les jeux d'argent, casinos, production de fibre d'amiante non liées, le clonage humain, activités utilisant la combustion de charbon ou autre activité contrevenant aux bonnes mœurs et à l'éthique.

**Approche d'amélioration** : Dans le cadre de son analyse préinvestissement (*due diligence*) et au-delà des critères strictement financiers et du potentiel de croissance de l'opportunité d'investissement, Kreaxi analyse en interne les risques et opportunités ESG présentés par l'entreprise cible et s'attache notamment à l'intentionnalité du dirigeant, la durabilité de la proposition de valeur et sa volonté de s'inscrire dans l'économie circulaire.

Cette analyse interne est basée sur la collecte d'un questionnaire suivant les recommandations de France Invest. Ce questionnaire aborde les trois thèmes ESG.

- Le pilier **environnemental** tient compte entre autres de : la gestion des déchets, l'évaluation de l'empreinte carbone de l'entreprise, la mise en place d'actions de réduction de cette empreinte carbone, la sensibilisation du personnel aux enjeux environnementaux ...
- Le pilier **social** prend en compte notamment : la stabilité du personnel (turnover, précarité des contrats, absentéisme), la sécurité au travail (taux d'accidentologie), la formation du personnel, la mixité du personnel, les mécanismes de partage de la valeur, les pratiques de recrutement inclusives, les actions favorisant la qualité de vie au travail (télétravail, égalité salariale hommes-femmes) ...
- Le pilier de **gouvernance** vérifie : l'indépendance et la mixité des organes non exécutifs, la mixité des organes exécutifs, la formalisation d'une démarche RSE (code de conduite, politique d'achats responsables, intégration des critères ESG dans le suivi des prestataires ...), la localisation des fournisseurs ...

Une fois ce questionnaire rempli, Kreaxi réalise en interne une analyse et une évaluation de l'opportunité d'investissement en termes de risques ESG (risques de durabilité<sup>1</sup> et les incidences

---

<sup>1</sup> Risque de durabilité : un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement.

négligentes en matière de durabilité<sup>2</sup>). C'est sur la base de ces éléments de réponses que le chargé d'affaires va proposer des axes d'amélioration à la société financée, pour définir avec les dirigeants les indicateurs ESG à suivre et mettre en place un plan de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) à court et moyen terme.

Nous considérons que le rôle de Kreaxi est de financer des entreprises à impact positif, mais aussi d'aider celles ayant un potentiel économique, social et financier à se révéler, tout en s'améliorant sur le plan de leur impact sociétal et environnemental.

Depuis 2018, il est intégré systématiquement dans les pactes d'actionnaires une clause ESG permettant à Kreaxi d'obtenir a minima une revue annuelle sur les actions menées au sein de la société en matière de RSE.

Par ailleurs, une campagne de suivi annuelle des principaux indicateurs ESG communs à l'ensemble des sociétés des portefeuilles, permet d'élaborer un rapport ESG consolidé au sein de Kreaxi et adressé à l'ensemble de nos souscripteurs ainsi qu'une notation ESG interne de chaque entreprise financée. Cette notation interne est communiquée aux souscripteurs au travers des fiches de suivis des rapports trimestriels. Les rapports annuels de gestion font également mention de la politique ESG menée par Kreaxi dans le véhicule concerné.

Kreaxi répond également aux diligences ou demandes d'informations de ses souscripteurs dans la limite des informations dont elle dispose.

Pour accompagner concrètement les entreprises de notre portefeuille, nous avons conçu et diffusons **un guide de recommandations ESG** didactique, destiné à sensibiliser et orienter les dirigeants dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs actions en matière ESG.

### III. Engagement de Kreaxi en tant qu'actionnaire au sein des entreprises financées :

Kreaxi considère que toute entreprise, grande ou petite, participe à l'émergence de nouvelles initiatives ayant un impact durable. En tant qu'actionnaire, nous avons un pouvoir concret pour accélérer cette transition sociale et environnementale. « **L'impact actionnarial** » est donc l'une des priorités de Kreaxi.

Comment ?

#### ✓ **En ayant une participation active aux assemblées générales, en exerçant les droits de vote des véhicules gérés :**

Kreaxi s'engage à participer à chaque assemblée générale des sociétés financées (vote en séance, vote par correspondance, ou par le biais de pouvoirs).

Les conditions d'exercice des droits de vote sont suivies conformément à la politique de droit de vote de Kreaxi.

#### ✓ **En promouvant des dispositifs de partage de la valeur au sein de nos entreprises**

---

<sup>2</sup> Incidences négatives en matière de durabilité : Incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (en matière environnement, de questions sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption).

Kreaxi est consciente que la création de valeur est liée à l'implication des salariés et des mandataires sociaux des entreprises financées et veille à favoriser la mise en place de mécanismes de partage de la valeur afin que les intérêts de tous soient alignés sur la réussite de l'entreprise.

✓ **En prônant la transparence et l'indépendance des fonctions exécutives et non exécutives (surveillance)**

Kreaxi tient à disposer d'une place dans les organes de gouvernance (non exécutifs) de toutes les entreprises investies, sans pour autant prendre la place du dirigeant. Kreaxi se place en position d'écoute, prodigue ses conseils, en accompagnateur responsable et bienveillant de la start-up. L'équipe de gestion respecte l'humain et permet à la direction générale d'assumer la charge des activités opérationnelles.

Selon la maturité et le besoin de la société, Kreaxi négocie l'entrée d'un membre indépendant au sein de chaque organe non exécutif en favorisant si nécessaire la mixité.

✓ **En vérifiant la cohérence de la rémunération des dirigeants**

Kreaxi s'assure également de la cohérence de la rémunération des dirigeants avec la stratégie de l'entreprise et qu'elle ait notamment pour objectif de promouvoir sa performance et sa compétitivité sur le moyen et le long terme. La rémunération doit permettre d'attirer, de retenir et de motiver des dirigeants performants. La détermination d'une rémunération doit correspondre à l'intérêt social de l'entreprise et ne pas être en contradiction avec la politique de rémunération générale de l'entreprise, ses objectifs environnementaux et sociaux, ou ses performances économiques.

#### **IV. Engagements de Kreaxi en tant que société**

---

Parce que pour avoir un impact durable, il faut agir à tous les niveaux, Kreaxi et ses salariés ont pris en interne les engagements suivants :

✓ **Une gouvernance équilibrée**

- Garantir l'équilibre avec un Directoire composé d'opérationnels et un Conseil de Surveillance composé majoritairement de membres indépendants
- Promouvoir la mixité dans l'équipe d'investissement et dans l'équipe en général
- Appliquer une politique de gestion de conflit d'intérêt efficiente (notamment toujours agir dans l'intérêt des souscripteurs, alignement des intérêts par le mécanisme de *carried interest*)
- Suivre les engagements ESG au travers d'un Comité ESG composé de membres du Directoire et du RCCI interne
- Nommer un responsable ESG /RSE parmi les membres du Directoire.
- Réunir régulièrement le Comité ESG pour suivre le déroulement du plan à 100jours, 1 an, 3 ans et 5 ans.
- Intégrer l'ESG dans les plans de contrôles permanents et périodiques

✓ **Une maîtrise de son impact environnemental**

- Réaliser régulièrement un bilan carbone (scope 1 & 2)
- Respecter la politique de gestion des déchets (politique de tri sélectif, recyclage des cartouches d'encre, recyclage du papier ...)
- Mettre en place une politique d'achat responsable pour une gestion des commandes de fournitures du bureau (papier recyclé, gobelets recyclés)

- Respecter les mesures anti-gaspillage affichées
- Réduire l’empreinte carbone liée aux transports en privilégiant les transports en commun et le train (vs avion)
- Utiliser quand cela est possible les outils de webconférence pour limiter les déplacements
- Privilégier les outils de signatures électroniques

✓ **Une valorisation du capital humain**

- Encourager et faciliter l’accès des collaborateurs à la formation
- Organiser des formations internes pour l’ensemble des collaborateurs (notamment sur l’ESG, et LCB-FT)
- Garantir l’égalité des chances et la non-discrimination à l’embauche
- Favoriser la flexibilité dans l’organisation du temps de travail
- Partager la valeur avec la mise en place d’une convention d’intéressement triennale
- Impliquer l’équipe de gestion sur l’amélioration de la performance des véhicules gérés avec le mécanisme du *carried interest*

✓ **Une implication sur le territoire**

- Nouer et maintenir des partenariats structurants et pérennes avec les acteurs locaux
- Participer activement à l’écosystème local (jurys et concours de startups, incubateurs, accélérateurs, écoles, centres de recherche, sphère universitaire, syndicats professionnels, associations, etc...)
- Accueillir régulièrement un(e) entrepreneur(e) en résidence et l’accompagner dans sa démarche